

N°1034

du 27
JUN
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P3

Le Togo parmi les 13 nouveaux financements de la BOAD

Le Togo et la BOAD signent pour l'aménagement de terres agricoles et le tronçon Avépozo-Aného

P3 Avec la nouvelle Initiative présidentielle «CI-ZO»

Booster l'électrification rurale de 7% à 40% en 2022

P5

Football

Le Congrès de la FTF adopte la réforme des Ligues régionales

P4

**Valorisation des boues de vidanges et le microcrédit à Sokodé
139 latrines réceptionnées sur 600 à la date du 31 mai**



Faure Gnassingbé, Président de la République

P4

En raison de la cessation d'activités et de l'absence d'une perspective de viabilité

Les agréments retirés à 12 structures de microfinance

P3

Progrès dans la gestion des finances publiques

L'Union européenne va décaisser 6,5 milliards Cfa au bénéfice du Togo

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

www.reformes-togo.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Rayons X : bientôt des radiographies ultra-précises ?

Les instruments d'analyse par rayons X, par exemple pour les radiographies, sont limités en résolution. Pourtant, il est possible de faire beaucoup mieux, comme le montrent des chercheurs du CNRS, de l'université de Franche-Comté et d'Aix-Marseille université, ouvrant la voie à des images médicales et des thérapies de haute précision.

Le rayonnement X permet de scruter la matière, que ce soit pour des applications médicales ou pour contrôler des pièces industrielles. Cependant, les détecteurs de rayons X sont encombrants, ce qui limite leur usage médical, spécialement pour des endoscopies. Les scientifiques cherchent donc à les miniaturiser, ce qui est loin d'être évident. En effet, la détection est indirecte : les rayons X sont d'abord absorbés par un matériau luminescent (un scintillateur) qui, lui-même, émet alors des photons de lumière visible, détectés par une caméra ou un photodétecteur. Or, à petite échelle, un scintillateur n'émet que très peu de photons, et dans toutes les directions : difficile pour une caméra de détecter le faible flux qui parvient jusqu'à elle!

Des chercheurs ont pourtant trouvé une solution, fondée sur l'utilisation d'une antenne optique qui redirige et canalise les photons émis par un scintillateur miniature. Ce dispositif ultra-compact rend possible la détection de rayonnements X dans des volumes de seulement quelques micromètres cubes. Inventé par une équipe du laboratoire Femto-ST (CNRS/université de Franche-Comté/UTBM/ENSIM) en collaboration avec des chercheurs du CINA (CNRS/AMU) et de l'Institut Utinam (CNRS/université de Franche-Comté), il est construit sur une fibre optique de quelques dizaines de micromètres de diamètre. Ces résultats ont été publiés le 28 mars 2017 dans la revue Optics Letters.

Un microscintillateur à bas coût qui aurait de multiples applications

À une extrémité de la fibre, les chercheurs ont fait croître une micro-pointe de polymère. Par-dessus cette structure, ils ont greffé un fragment minuscule de scintillateur, puis ont recouvert le tout d'une fine couche de métal afin de finaliser l'antenne optique dont le rôle est de canaliser la lumière, comme le font les antennes cornes pour les micro-ondes. Quand le fragment de scintillateur reçoit des rayons X, il émet alors de la lumière que l'antenne redirige vers la fibre. Il ne reste plus qu'à placer un détecteur de lumière à l'autre extrémité de la fibre. L'idée était d'aboutir à un dispositif industrialisable : la réalisation de l'antenne optique sur la fibre par photopolymérisation, tout comme le greffage du scintillateur, sont des procédés qui permettraient de produire en série et à bas coût.

La démonstration a été effectuée avec des rayons X de basse énergie (10 keV). Pour envisager des applications médicales, l'équipe veut maintenant passer le cap des hautes énergies : quelques dizaines de keV pour la radioscopie, et plusieurs centaines de keV pour des applications thérapeutiques. À plus long terme, les chercheurs ont d'autres idées. Ainsi, les antennes optiques pourraient permettre de réduire le délai entre l'absorption des rayons X et l'émission de lumière par le scintillateur, et déboucher sur des détecteurs de rayons X beaucoup plus rapides.

Par ailleurs, alors que sa résolution spatiale est aujourd'hui de l'ordre du micromètre, de nouvelles procédures permettraient de descendre jusqu'à 100 nanomètres. Une perspective serait d'utiliser le détecteur comme une sonde de microscopie à balayage, pour analyser localement, par exemple, la composition chimique de matériaux composites.

Ces travaux ont été financés par le Labex Action et un projet a été déposé à l'ANR par l'équipe de recherche afin d'explorer ces nouvelles voies scientifiques et applicatives.

Quand et comment Cléopâtre est-elle morte ?

Cléopâtre, reine d'Égypte, fut successivement la maîtresse de Jules César et celle de Marc Antoine. En 30 av. J.-C., elle se donna la mort par désespoir amoureux et pour ne pas être humiliée par Octave. C'est une morsure de serpent qui la tua.

Cléopâtre (69 av. J.-C. - 30 av. J.-C.) est une reine d'Égypte appartenant à la dynastie des Ptolémée, cette famille royale venue de Macédoine en 323 av. J.-C. (Cléopâtre est en fait la septième du nom).

Cléopâtre, Marc Antoine et la bataille d'Actium

Cléopâtre possède un fort pouvoir de persuasion ; elle est très habile politiquement. Elle se place ainsi sous la protection de Jules César afin de diminuer l'influence de son frère, avec qui elle partage le pouvoir.

En charmant César, elle arrive à desserrer l'étau économique que Rome exerce sur l'Égypte. En effet, les Romains utilisent le pays des pharaons comme leur grenier à grains. Ils surnommaient d'ailleurs Cléopâtre "la reine putain" car, après César, elle fit ensuite tourner la tête au général Marc Antoine, le futur triumvir d'orient.

La défaite de Cléopâtre et Marc Antoine lors de la bataille d'Actium contre les forces d'Octave sonne le glas pour ces deux personnages de légende. Après le suicide de Marc Antoine, la reine d'Égypte décide de suivre son amoureux dans l'autre monde, d'autant plus qu'elle ne veut pas servir de trophée de guerre à Octave.

Voir aussi : Qui sont les plus grands pharaons de l'Égypte ancienne ?

Mort de Cléopâtre : la morsure du serpent

Cléopâtre décide de mettre fin à ses jours de manière atypique et demande à ses servantes de l'aider à mourir. Une dame de compagnie lui apporte un panier de figes dans lequel se trouvent deux cobras égyptiens ; Cléopâtre plonge sa main et la morsure d'un des serpents lui est fatale.

Musique/Goethe Institut

Robatong : musique live avec des instruments issus de la récupération

Le plasticien Dodji Efovi, frère de Kossi, l'écrivain, est aussi un musicien. Depuis quelque temps, il délaisse les toiles et Basquiat pour se



consacrer à une espèce de musique sortie des instruments de récupération. Ce jeudi 29 juin, il organise un spectacle au Goethe Institut de Lomé, à partir de 19 heures.

Le groove est unique, le travail minutieux et la démarche alternative. La musique du groupe RobAtong est une espèce de fusion électroacoustique, sortie des

chemins battus. On s'y perd à gréness ayant de catégoriser le genre de musique qui résonne dans nos oreilles, tellement les influences

sont plurielles, venant de deux grands musiciens assez matures et bien rodés... Dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale de l'environnement, deux artistes, l'un africain (Dodji Efovi) et l'autre européen (Benoît Minetti) s'engagent contre le phénomène de la pollution et ses conséquences nombreuses de

changement climatique. Avec une guitare à la main et quelques instruments de musique atypiques taillés dans les matériaux récupérés sur les nombreuses décharges africaines, Dodji et Benoît créent des sonorités et mélodies chargées de messages et partent à la rencontre

des populations. Au rendez-vous, des joies, des surprises, des émotions fortes mais surtout des messages de sensibilisation sur les menaces qui pèsent désormais sur notre planète...

Judi, le 29 juin 2017 ; 19h00

Anniversaire

Quand Aimé Césaire défendait "le droit à l'initiative" des peuples colonisés

Hier lundi 26 juin, a été célébré le 104e anniversaire de la naissance d'Aimé Césaire, écrivain et député de Martinique décédé en 2008. Dans un tweet, le ministère de la Culture et de la communication rappelle (évidemment) qu'Aimé Césaire refonda le concept de "négritude", mais ici on se dit que c'est surtout l'occasion de vous inviter à lire sa très forte et passionnante Lettre à Maurice Thorez, qui marqua en 1954 sa démission du Parti communiste pour des raisons qui font forte menécho aux débats actuels sur l'antiracisme à gauche, notamment quand il s'agit d'empêcher l'organisation d'événements en non-mixité. Extrait de ce texte que vous pouvez lire par ici :

"Dans ces conditions on comprend que nous ne puissions donner à personne délégation pour penser pour nous ; délégation pour chercher pour nous ; que nous ne puissions désormais accepter que qui que ce soit, fût-ce le meilleur de nos amis, se porte fort pour nous. Si le but de toute politique progressiste est de rendre un jour leur liberté aux peuples colonisés, au moins faut-il que l'action quotidienne des partis progressistes n'entre pas en contradiction avec la fin recherchée et ne détruise pas tous les jours les bases mêmes, les bases organisationnelles comme les bases psychologiques de cette future liberté, lesquelles se ramènent à un seul postulat : le droit



à l'initiative."

Pour aller plus loin dans l'appréhension de l'univers complexe du poète-dramaturge et homme politique nous vous proposons un sublime texte publié sur la revue Critique Panafricaine. Abdoulaye Gassama y célèbre les forces à la fois politiques et politiques de l'écrivain martiniquais : "Le mouvement dialectique de cette poésie passant du rejet à l'acceptation, de la dysphorie à l'euphorie, du désespoir à l'espoir, de la descente à l'ascension, de l'humiliation à la fierté, de la malédiction au rachat, figure l'histoire ambivalente des peuples dominés qui porte en elle la mémoire des deuils inconsolables aussi bien que celle des révoltes énergiques, la douleur des violences extrêmes autant que la joie puissante de la lutte debout.

Formation

Livre numérique : Une opportunité pour la chaîne du livre au Togo ?

En 2017, la France sera l'invité d'honneur de la Foire de Francfort, la plus grande Foire du livre au

monde. En écho à cet événement, l'Institut Français du Togo et le Goethe-Institut Togo, en partenariat avec l'Ambassade de France, et l'Ambassade d'Allemagne au Togo, organisent une série de manifestations autour du thème "Édition numérique : une opportunité pour la chaîne du livre au Togo ?", avec le soutien du Fonds Culturel Franco-Allemand. A cette occasion, un appel à can-

didatures est lancé à l'intention des auteurs, illustrateurs, éditeurs et développeurs pour prendre part à une formation pratique sur l'édition, la publication et la distribution de livres numériques. Ladite formation aura lieu du 26 au 30 juin 2017 au Goethe-Institut à Lomé et sera animée par un expert français et un expert allemand.

L'objectif de la formation est la découverte des différentes étapes de l'édition d'un livre numérique, de la création à la diffusion.

Prix

Le Man Booker International Prize à l'Israélien David Grossman

Pour la première fois, un auteur israélien, David Grossman, a remporté mercredi 14 juin à Londres le Man Booker International Prize, prestigieux prix britannique récompensant les fictions étrangères traduites en anglais.

Son roman Un cheval entre dans un bar a été qualifié de "réussite spectaculaire" par le président du jury, Nick Barley, qui a salué ses "risques aussi bien émotionnels que stylistiques".

Un cheval entre dans un bar, le début d'une blague dont le lecteur ne connaîtra jamais la chute, est un douloureux portrait de la société israélienne. Dans un bar de la côte, un comique sardonique déblatère des propos aussi crus que délicats et exhume des souvenirs refoulés. Le

one-man-show devient le théâtre de la vraie vie et altère toute frontière entre réalité et inconscient.

Figure de la littérature israélienne, David Grossman a étudié la philosophie et le théâtre à l'Université hébraïque de Jérusalem, puis travaillé à la radio nationale d'Israël, où il a présenté un programme pour enfants diffusé de 1970 à 1984. Son livre Duel fut la première pièce de théâtre radio-diffusée.

Un cheval entre dans un bar est le premier roman de l'écrivain depuis le décès de son fils, Uri, mort en 2006 au Liban pendant son service militaire. La production romanesque de cet artisan du rapprochement entre les peuples israéliens et palestiniens s'élève à une quinzaine d'ouvrages, dont certains traduits en 30 langues.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège : Wuiti - Nkafu

Tél : 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail : patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage : 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Avec la nouvelle Initiative présidentielle «CI-ZO»

Booster l'électrification rurale de 7% à 40% en 2022

Late Pater

Le président Faure Gnassingbé a annoncé, le 22 juin 2017, le lancement de l'initiative présidentielle dénommée «CIZO» qui vise à étendre l'accès à l'électricité à plus de 2 millions de Togolais au cours des cinq prochaines années par la mise à disposition de kits solaires individuels payés de manière échelonnée via les porte-monnaie mobiles. L'ambition de cette initiative présidentielle étant de s'appuyer sur la vulgarisation de la téléphonie mobile et les modèles d'affaires innovants pour assurer massivement l'électrification en faveur des populations en milieu rural au Togo. Dans sa vision de développement pour le Togo, le Président de la République a inscrit le mandat en cours dans une perspective sociale centrée sur l'amélioration des conditions de vie des populations. L'initiative lancée s'inscrit dans cette optique.

À la fin de l'année 2016, le taux de desserte électrique était en moyenne de 35% des foyers, avec une disparité marquée dans les zones rurales. Avec l'initiative présidentielle «CIZO» (qui signifie alumer Guin), l'ambition du chef de



Le Président Faure Gnassingbé

l'Etat est d'apporter, à l'horizon 2022, à plus de 2 millions de citoyens (soit environ 300.000 foyers) un accès à l'électricité par la fourniture de kits solaires individuels à coûts abordables. À partir de 100 francs Cfa par jour, les populations togolaises pourront, d'ici à fin 2017, disposer de kits solaires individuels leur garantissant une électricité propre, fiable et de qualité. La commercialisation des kits solaires individuels se fera par des acteurs privés. Le suivi de la

qualité des produits et services offerts aux populations est un élément essentiel de l'initiative présidentielle «CIZO». Aussi tous les kits seront-ils équipés d'une technologie permettant de les suivre à distance. La mise en œuvre de cette initiative mobilisera un investissement de plus de 68 milliards de francs Cfa sur 5 ans et sera essentiellement financée par des capitaux privés pour des raisons d'efficacité et d'efficience.

La mission de l'Etat dans le ca-

dre de l'initiative «CIZO» sera de créer l'environnement favorable à la bonne réalisation de cette initiative par des opérateurs privés, d'assurer la qualité des produits via un dispositif de suivi à distance des kits solaires individuels et d'apporter une aide aux ménages les plus démunis. Outre l'accroissement notable du taux d'électrification ru-

rale (qui devrait passer de 7% à plus de 40%), l'initiative «CIZO» favorisera l'adoption massive des paiements mobiles dans les zones rurales et, par conséquent, l'inclusion financière des populations rurales. Le volet opérationnel de l'initiative présidentielle «CIZO» sera conjointement porté par le ministère des mines et de l'énergie et

celui de l'économie numérique.

Une phase pilote portant sur 20.000 kits individuels sera lancée dès le 4^{ème} trimestre 2017 avec l'appui d'opérateurs de kits solaires sélectionnés par appel à propositions. Avec «CIZO», l'ambition affichée du chef de l'Etat est de décentraliser la prospérité pour un mieux-être de chaque Togolais.

Le Togo parmi les 13 nouveaux financements de la BOAD

Le Togo et la BOAD signent pour l'aménagement de terres agricoles et le tronçon Avépozo-Aného

Parmi les 13 nouveaux financements approuvés le 22 mars 2017 à Dakar (Sénégal), lors de sa 104^{ème} session ordinaire, pour un montant de 137,75 milliards de francs Cfa, le Conseil d'administration de la Banque ouest africaine de développement (BOAD) avait annoncé que le Togo devait bénéficier de 11 milliards de francs Cfa pour l'aménagement des terres agricoles de la plaine de l'Oti, zones de Sadori, Fare et Koukombou dans la préfecture de l'Oti, et zones de Nali et Kouliékou dans la préfecture de Dankpen. En plus, 16,6 milliards de francs Cfa sont approuvés pour la réhabilitation de la route Lomé-Cotonou (Phase 2) et protection côtière, permettant d'aménager en 2x2 voies le tronçon Avépozo-Aného sur une longueur d'environ 30 km, et de ralentir l'érosion côtière sur plus de 13 km de la côte togolaise.

Pour tout formaliser, ce 23 juin 2017 à Lomé, le président de la BOAD, Christian Adovelande, et le ministre de l'Economie et des finances, Sani Yaya, ont donc signé les deux accords de prêts relatifs au projet d'aménagement des terres agricoles de la plaine de l'Oti, zones 4 et 5, et au projet multinational Bénin-Togo de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou (Phase 2) et de protection côtière au Togo. Le communiqué officiel rappelle que ces deux projets font partie des initiatives prises par le Gouvernement togolais pour améliorer la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté en milieu rural, renforcer l'intégration régionale et contribuer à la protection du littoral.

Le projet d'aménagement des terres agricoles de la plaine de l'Oti consistera notamment à aménager 1 132 ha de périmètres irrigués avec maîtrise totale de l'eau, contribuant ainsi à l'augmentation durable de la production rizicole et des autres productions végétales et animales; créer 2.000 ha de zones d'activités agricoles planifiées, développer des systèmes d'élevage familiaux, renforcer les infrastructures d'hydraulique villageoise et de



Poignée de mains entre Sani Yaya et Christian Adovelande

santé. Au total, plus de 50.000 habitants des zones concernées bénéficieront de la réalisation de ce projet, en termes d'amélioration du rendement moyen à l'hectare, de diversification des revenus et de création d'emplois. La participation de la BOAD au financement de ce projet à hauteur de 11 milliards de francs Cfa représente 52% de son coût total.

Quant à la phase 2 du projet multinational Bénin-Togo de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou et de protection côtière, elle concernera le tronçon Avépozo-Aného, long de 30 km et large de 23 et 24 m respectivement en agglomération et en rase campagne, qui fait partie de l'axe communautaire n°1 du Programme d'actions communautaires des infrastructures et transports routiers de l'UEMOA. Pour la protection de la côte togolaise, 31 épis en enrochement seront construits sur une longueur variable de 80 à 110 m. L'un des objectifs prioritaires de ce Programme est d'assurer une liaison permanente entre les grandes agglomérations des Etats membres de l'UEMOA par des routes praticables à tout moment, de rapprocher les marchés transfrontaliers et de renforcer l'intégration régionale... Dans ce sens, la BOAD a déjà participé au financement de la phase 1 du projet qui a concerné l'aménagement en 2x2 voies des tronçons Frontière du Ghana (Aflao)-Fond point du Port de Lomé-Avépozo et Aného-Frontière du Bénin.

Sans oublier le développement de la pisciculture avec la construction et l'équipement des bassins

piscicoles; la réalisation des infrastructures socio-économiques: pistes de désenclavement, forages, écoles, salles d'alphabétisation, unités de soins périphériques, latrines et des magasins de stockage, selon la précision de Sani Yaya. D'abord, sur un plan régional, Christian Adovelande rassure: «au regard du rythme de la croissance démographique dans nos pays, il est admis que nous devons redoubler d'efforts pour augmenter, de façon substantielle, la production. Dans ce combat pour le mieux-être des populations, la BOAD est disposée à jouer son rôle d'instrument de financement, du mieux qu'elle le peut». Avant de rappeler, ensuite, aux autorités togolaises que «la pérennisation des périmètres irrigués reste largement conditionnée par la résolution de la question foncière, ainsi que par l'affectation de ressources adéquates, en temps opportun, pour les besoins d'entretien des infrastructures. Concernant le projet routier, l'insuffisance d'entretien et la surcharge des véhicules poids-lourds seraient de nature à impacter négativement sur sa durabilité».

Avec ces nouveaux concours, le montant total des engagements de la BOAD au Togo, tous secteurs confondus, se chiffre à 534,8 milliards de francs Cfa, le montant total des engagements dans le domaine du développement rural à 60,4 milliards de francs Cfa, et le montant total de ses engagements dans le domaine des infrastructures de transport à 229 milliards de francs Cfa.

Progrès dans la gestion des finances publiques

L'Union européenne va décaisser 6,5 milliards Cfa au bénéfice du Togo

L'Union européenne a notifié, le 22 juin 2017, aux autorités togolaises la décision de décaissement d'une aide budgétaire de 10 millions d'euros, soit plus de 6,5 milliards de francs Cfa, à la suite d'analyse des progrès dans la gestion des finances publiques. C'est également la conséquence de l'engagement aux réformes souscrit par les autorités du pays et qui s'est traduit par la signature d'un nouveau programme avec le Fonds monétaire international (FMI) le 5 mai passé, indique un communiqué officiel.

Le texte précise que l'appui budgétaire est une modalité de soutien des réformes économiques et sociales par le décaissement de fonds aux budgets nationaux tout en s'alignant sur les politiques et priorités des pays bénéficiaires. Le décaissement est fait sur la base de la réussite des performances dans des objectifs identifiés conjointement avec le gouvernement des pays hôtes. «La stabilité macroéconomique, les avancées dans la réforme des finances publiques, le financement de la politique de développement du pays et la transparence budgétaire sont, entre autres, les critères d'éligibilité à l'appui budgétaire», souligne l'Union européenne.



Nicolas Berlanga Martinez, Chef de Délégation de l'Union européenne au Togo

Ce programme a pour objectif d'appuyer le gouvernement dans sa politique de réduction de la pauvreté et de la promotion d'une croissance économique inclusive et stable ainsi que sa volonté de consolidation de la gouvernance économique et démocratique. «Ce nouveau décaissement d'appui budgétaire s'inscrit dans la continuité de notre partenariat pour la bonne gouvernance, le redressement économique et le progrès social inclusif au Togo. Il a vocation à faciliter la continuation de la mise en œuvre des réformes macroéconomiques et structurelles poursuivies par le Gouvernement et notamment l'amélioration

du solde budgétaire et de la gestion de la dette publique», a indiqué Monsieur Nicolas Berlanga Martinez, Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne au Togo.

Une séance de signature de décaissement se déroule ce mardi 27 juin 2017 à 9 heures dans la salle de conférence, 8^{ème} étage du CASEF, en présence des membres du gouvernement dont le ministre de l'Economie et des finances, le ministre de la Planification du développement, des parlementaires de la Commission des finances à l'Assemblée nationale et des représentants des principaux partenaires.

En raison de la cessation d'activités et de l'absence d'une perspective de viabilité

Les agréments retirés à 12 structures de microfinance

Jean AFOLABI

L'information est confirmée au ministère de l'Economie et des finances. Le ministre Sani Yaya a récemment signé la lettre qui entérine le retrait d'agrément à douze (12) structures de microfinance. Et ce, en raison de la cessation d'activités pour certaines et de l'absence d'une perspective de viabilité pour d'autres. Il s'agit de la COOP ICEC à Kpalimé, Mutuelle la FOI à Tové-Dzigbé, EPEDE-SOLIDARITE à Kpalimé, MECAP-TOGO à Dapaong, Mutuelle DODZI à Kévé, Mutuelle ADZEDZI à Kpalimé, Mutuelle d'épargne et de crédit MAKAFUI à Tabligbo, Caisse villageoise d'épargne et de crédit à Vogan, Mutuelle rurale d'épargne et de crédit (MUREC) à Badou, Caisse mutuelle d'épargne et de crédit AGOMA DAMA NINOU à Dapaong, Mutuelle d'épargne et de crédit Epargne Sans Frontière, et Mutuelle «Tarrkou» d'épargne et de crédit à Sokodé.

C'est l'aboutissement d'un long processus qui n'est pas uniquement piloté par le ministère togolais de l'Economie et des finances, à travers la Cellule d'appui et de suivi



Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances

des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit (CAS-IMEC), mais aussi par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dont le siège est à Dakar au Sénégal. La Commission bancaire y est aussi associée. Malgré toutes les pesanteurs, Sani Yaya a donc choisi de concrétiser la dynamique d'assainissement du secteur. En ne prenant appui que sur la loi qui réglemente le secteur. Il y a un an, dans une interview à L'UNION, la Coordinatrice de la CAS-IMEC, Mme Baya Litaaba-Kassou, indiquait déjà que, dans le sens de l'assainissement, une vingtaine de structures de microfinance (systèmes financiers décentralisés) en

difficultés avaient été identifiées et que des évaluations étaient en cours pour soit exiger des plans de redressement, soit procéder à des retraits d'agrément. «13 parmi ces dernières ont fait l'objet d'évaluation ; un point sera fait à nos autorités qui apprécieront», avait-elle précisé. Et c'est fait aujourd'hui !

Suivant l'article 2 de l'arrêté n°088/MEF/DE portant création de la CAS-IMEC, elle a pour mission d'exercer la tutelle du ministère de l'Economie et des finances sur les systèmes financiers décentralisés ; de contribuer à la création d'un environnement favorable à l'émergence et au développement des institutions mutualistes et coopératives d'épargne et de crédit ; de coordonner et harmoniser les actions des acteurs du secteur de la microfinance ; de concevoir et d'exécuter un programme d'information et de sensibilisation ; d'organiser la collecte, le traitement et la diffusion des informations statistiques du secteur ; d'établir, dans le cadre de ses contrôles, des rapports périodiques dans lesquels elle informe le ministre en charge des finances des infractions à la réglementation du secteur.

En réunissant 10 pays africains à Lomé, du 27 au 30 juin L'OMS forme pour des plans d'action de lutte contre la résistance aux antimicrobiens

Lomé accueille, du 27 au 30 juin 2017, les travaux du 4^{ème} atelier de formation des points focaux nationaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action nationaux pour prévenir et maîtriser la résistance aux antimicrobiens, à l'aide de l'approche «Une seule santé». Cet atelier va regrouper 80 acteurs de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens provenant de 10 pays d'Afrique à savoir l'Algérie, le Bénin, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Togo. L'atelier sera facilité par des personnes ressources, spécialistes de la santé humaine, animale et environnementale,

venant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres milieux professionnels. Il devra fournir l'occasion aux points focaux nationaux impliqués dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens de renforcer leurs capacités pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des plans d'actions nationaux selon l'approche «Une seule santé». Ces points focaux auront pour tâche de développer les plans pays sur la résistance antimicrobienne dans un cadre multisectoriel impliquant aussi bien la santé humaine, animale que les secteurs agricole et environnemental.

La résistance aux antimicrobiens

est un problème majeur de santé publique qui nécessite un ensemble d'interventions et des équipes pluridisciplinaires. En mai 2015, l'Assemblée mondiale de la Santé a approuvé un plan d'action mondial qui s'articule autour de cinq objectifs stratégiques : 1) mieux faire connaître et comprendre le problème de la résistance aux antimicrobiens ; 2) renforcer les connaissances et les bases factuelles par la surveillance et la recherche ; 3) réduire l'incidence des infections ; 4) optimiser l'usage des agents antimicrobiens ; et 5) garantir des investissements durables pour combattre la résistance aux antimicrobiens.

Avec un fort accroissement de la consommation

La Côte d'Ivoire a produit 4,54 millions de tonnes de manioc en 2016

En 2016, la production ivoirienne de manioc s'est établie à 4,54 millions de tonnes, rapporte l'Agence de presse africaine (APA) qui cite les données publiées par la Direction de la production et de la sécurité alimentaire du ministère ivoirien de l'Agriculture et du développement rural. D'après les données de la FAO, entre 45 et 50% de la production ivoirienne de manioc est

destinée au marché urbain.

Consommé principalement sous forme de Placali (pâte fermentée) et d'Attiéké (semoule cuite à la vapeur), le manioc occupe une place de choix dans les habitudes culinaires des ivoiriens. Avec une consommation de 100-110 kg/an par habitant vivant en zones urbaines selon la FAO, la Côte d'Ivoire figure parmi l'un des plus grands

consommateurs de manioc de l'Afrique de l'Ouest.

Afin de répondre à la hausse des besoins de consommation de la denrée sous l'effet de l'accroissement démographique et de l'urbanisation rapide, le gouvernement a mis sur pied d'après l'APA, une feuille de route d'un coût total de 1,67 milliard de francs Cfa.

Valorisation des boues de vidanges et le microcrédit à Sokodé

139 latrines réceptionnées sur 600 à la date du 31 mai

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Toilettes pour tous à Sokodé par la valorisation des boues de vidange et le microcrédit», les activités relatives à la composante 'construction de 600 latrines familiales dans la commune de Sokodé' se poursuivent. Au 31 Mai, 139 latrines ont été réceptionnées dans le canton de Sokodé. Cette réception constitue un grand soulagement pour les bénéficiaires. «Enfin, je suis soulagée car je n'aurai plus à chercher un endroit ou faire mes besoins. J'encourage aussi ceux qui ne l'ont pas encore fait à nous emboîter le pas afin de contribuer à l'assainissement de notre ville et éviter les maladies», se réjouit un bénéficiaire cité par Plan International Togo, un des partenaires du projet.

Les Comités d'assainissement de quartier (CAQ) jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation et la promotion des latrines auprès des ménages. «Nous les Comités d'Assainissement de Quartier sommes chargés de sensibiliser les ménages pour limiter la défécation à l'air libre qui pose des problèmes de santé. Les bénéficiaires des toilettes doivent contribuer en payant le quart du coût total de la toilette. Mais comme les ménages n'ont pas les moyens pour payer en une tranche, un système de microcrédit a été mis en place. Nous recouvrons mensuellement le remboursement auprès des bénéficiaires. Ce n'est pas un travail facile mais je suis engagée pour l'assainissement de mon quartier, c'est pourquoi je persévère car, la santé de nous



Une bénéficiaire devant sa toilette familiale.

tous est en jeu», explique Madame KADIRI Zeliatou, Trésorière du CAQ de Didaouré. En rappel, les populations des quartiers ciblés contribuent à la réalisation du projet à hauteur de 128 500 euros (84,167 millions de francs).

Par ailleurs, indique Plan International Togo, la mairie a réceptionné le vendredi 26 mai 2017 un tricycle équipé d'une pompe et accessoire de protection d'une valeur de 4.900.000 FCFA qui va servir à collecter les boues de vidange des latrines difficiles d'accès, notamment dans les vieux quartiers de Sokodé. Cet équipement vient en complément au camion-citerne de collecte des boues de vidange d'une valeur de 49.742.644 FCFA réceptionné par la mairie de Sokodé en janvier 2017.

Le projet «Toilettes pour Tous à Sokodé» est financé par la Facilité Eau de la Banque africaine de dé-

veloppement (BAD), la Mairie de Sokodé (56 200 euros) et Plan International (210 000 euros). Il vise à contribuer à l'amélioration de l'assainissement de la ville de Sokodé. Il s'agira, pour le gouvernement togolais, de prendre en compte tous les maillons de la chaîne de boues de vidange, de renforcer la capacité de quelques micro-entreprises communautaires et de financer l'accès des ménages à des installations sanitaires. Le projet consiste également à faciliter l'accès aux services de collecte, transport et traitement des boues. Son financement permettra de réduire la pauvreté et d'assurer la sécurité alimentaire par la mise à disposition de fertilisants provenant de la valorisation des boues, avait-on estimé. Les sept (7) quartiers ciblés sont : Didaouré, Koumah, Kouloundé, Kossobio, Kpalokpal, Barrière et Zongo.

Dans le domaine de l'environnement et du climat

La BOAD prévoit de soutenir 4 projets du Togo

La Banque ouest africaine de développement (Boad) a organisé, le vendredi 16 juin à Lomé, une journée d'information sur ses actions en matière d'environnement et de climat. A l'occasion, le vice-président de la Banque, Bassary Touré, a dévoilé un finan-

cement de 64,72 milliards de francs Cfa prévus pour quatre projets au Togo. Selon un communiqué de presse, la BOAD, qui inclut systématiquement un volet environnemental dans le financement de ses projets, depuis 2003, a inscrit dans son Plan stratégique 2015-2019 deux axes importants concernant l'environnement : renforcer son leadership sur les questions environnementales dans l'espace UEMOA ; et promouvoir le financement de projets d'investissement, dans le domaine de l'environnement et du climat.

La BOAD a obtenu l'accréditation auprès des mécanismes de financement de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, notamment le Fonds d'Adaptation aux changements climatiques, le Fonds pour l'Environnement Mondial et le Fonds Vert

pour le Climat. Ces mécanismes lui offrent la possibilité de mobiliser d'importantes ressources dédiées à l'environnement et au climat.

Monsieur Bassary Touré a pu ainsi annoncer que grâce à ces accréditations, le Togo bénéficiera de financements pour les quatre projets : le Projet de renforcement de la résilience des acteurs vulnérables du secteur de l'agriculture à Mandouri, pour 5 milliards de F CFA ; le Projet d'hybridation des moteurs à gasoil des plateformes multifonctionnelles avec des systèmes solaires pour 9,72 milliards de F CFA ; le Projet de relèvement du niveau de résilience des acteurs vulnérables du secteur de l'agriculture pour 25 milliards de F CFA ; et le Projet de promotion d'un changement transformationnel pour une énergie électrique à faible émission de carbone pour 25 milliards de F CFA.

FOOTBALL

Le Congrès de la FTF adopte la réforme des Ligues régionales

Le Comité Exécutif de la Fédération Togolaise de Football (FTF) a obtenu, samedi à Kara, le quitus des membres réunis en Congrès ordinaire afin de mettre en application la réforme des Ligues et des districts.

Hervé A.

Conformément aux dispositions du décret N°2015-081/PR du 04 novembre 2015, fixant les conditions d'octroi de l'agrément aux associations et fédérations sportives et définissant les modalités de délégation de pouvoir aux fédérations sportives nationales, la Fédération Togolaise de Football à l'instar de plusieurs autres fédérations du mouvement sportif a été contrainte de revoir son organisation administrative afin de s'aligner, comme la loi lui en fait l'obligation, sur celle de l'État.

Le processus est désormais entamé, samedi, avec l'approbation de cinq résolutions consacrant la dissolution des quatorze ligues actuelles qui seront remplacées par six nouvelles ligues suivant le découpage administratif des régions, tandis que les districts seront claqués sur le découpage préfectoral.

Les Délégués au Congrès ordinaire ont également adopté les statuts types pour l'ensemble des ligues régionales et des districts préfectoraux. Ces statuts types élaborés par la Commission ad hoc de réforme, constitueront des annexes des Sta-



Guy Akopy, Président de la FTF

tuts de la FTF et seront des documents de base pour les ligues régionales et les districts préfectoraux.

"A titre exceptionnel, d'autres dispositions peuvent y être insérées dès lors qu'elles ne sont pas en contradiction avec les présentes dispositions (exemples : limite d'âge pour être éligible en tant que membre du Comité de Directeur, limitation du nombre de membres du Comité Directeur qui sont licenciés dans un même club ou autres...)", précise le document remis aux délégués.

Dans les prochains jours, le Co-

mité Exécutif de la FTF devra mettre en place des comités régionaux de réforme composés de cinq (5) membres par région sportive pour conduire le processus de mise en place des ligues régionales et des districts préfectoraux par voie électorale, sous sa supervision.

Les Comités régionaux de réforme seront chargés d'élaborer les statuts et règlements d'application dans les ligues et districts, conformément aux textes standards de la FTF ; faire adopter les nouveaux statuts et règlements de la ligue régionale et du District dans les meilleurs délais ; organiser, avant

l'échéance du 31 décembre 2017, des élections transparentes au cours d'une assemblée constitutive, sous la supervision du Comité Exécutif de la FTF.

Les responsables des Ligues dissoutes géreront les affaires courantes jusqu'à la mise en place effective des comités régionaux.

Le Congrès ordinaire de la FTF a également approuvé les comptes audités par le Cabinet d'Audit et Expertise Comptable (AEC) et validé par la Commission des Finances et la Commission d'audit et de conformité.

La FTF a mobilisé 1 milliard 217 millions francs pour l'exercice 2016-2017 auprès des partenaires, de la FIFA, de la CAF et de l'Etat. Pour le compte de l'exercice 2017-2018, la FTF a établi un budget prévisionnel de 2 Milliards 214 Millions de Francs qui prendra en compte, le championnat masculin, féminin, le football des jeunes, le futsal, etc. . .

Enfin, l'Association Nationale des Arbitres de Football (ANAFoot) dont la demande d'affiliation végétait dans les armoires de la FTF, a été approuvée avec 46 voix sur 46 votants.

Jacques-Henri Eyraud officialise le départ de Gomis

Bafétimbi Gomis ne sera pas l'attaquant de l'Olympique de Marseille la saison prochaine. Jacques-Henri Eyraud l'a confirmé en conférence de presse.

L'Olympique de Marseille a présenté sa première recrue du mercato estival en la personne de Valère Germain (27 ans). Le nouvel attaquant phocéen sait d'ailleurs déjà qu'il ne sera pas associé à Bafétimbi Gomis (31 ans) en pointe. Le président du club olympien Jacques-Henri Eyraud a en effet expliqué en marge de la conférence de presse de présentation que le buteur, prêté par Swansea la saison passée, ne serait plus à l'OM la saison prochaine.

"Bafé Gomis ne sera pas olympien la saison prochaine. Je lui souhaite bonne chance pour sa carrière et son prochain contrat. C'est quelqu'un de bien, un grand joueur qui a beaucoup apporté pendant sa saison en prêt, ce qui est loin d'être facile ou évident. Il a beaucoup donné pour être performant et un bon camarade de vestiaire. Je lui souhaite bonne chance", a confié l'homme fort du club olympien.

Longtemps, l'international tricolore (12 sélections, 3 buts), qui a réalisé la meilleure saison de sa carrière sur le plan statistique avec les Phocéens (20 réalisations en 31 apparitions en Ligue 1), a négocié en espérant pouvoir rester du côté de l'Orange Vélodrome. Seulement, les deux parties n'ont pas réussi à trouver de terrain d'entente. L'ancien Lyonnais devrait poursuivre sa carrière en Turquie, du côté de Galatasaray.

La folie du PSG pour Mbappé

La rumeur folle de la semaine prend corps. Paris serait bel et bien prêt à dépenser 140 millions d'euros et Hatem Ben Arfa pour attirer le joueur de l'AS Monaco, Kylian Mbappé.

Il agite le mercato estival depuis quelques mois, Kylian Mbappé était annoncé très proche du Real Madrid et pourtant c'est le PSG qui veut mettre une somme astronomique sur la révélation de la Ligue 1. Selon l'émission El Chiringuito, Paris veut offrir 140 millions d'euros pour attirer le joueur plus Hatem Ben Arfa qui pourrait rejoindre l'AS Monaco. Un coup double pour Paris qui pourrait prendre Mbappé et frapper un grand coup tout en laissant le flop d'une saison quitter le club.

Pendant les dernières semaines, Mbappé est dans le doute, son père veut que le joueur signe au PSG alors que l'ancien de l'AS Bondy veut évoluer au Real Madrid la saison prochaine. Paris affirme donc des grosses ambitions pour ce mercato mais le joueur hésite. Une solution avec une vente au Real Madrid plus un prêt d'une saison à Monaco serait la piste principale pour le moment.

Super Mario reste à Nice

Les dirigeants de l'OGC Nice ont trouvé un accord concernant la prolongation de Mario Balotelli. L'international italien a signé un contrat portant sur deux saisons supplémentaires. Pour rappel, l'attaquant s'est relancé sous le maillot des Aiglons, la saison passée, inscrivant 15 buts en 23 rencontres de Ligue 1. Un gros coup pour les Niçois, qui participeront au tour préliminaire de la Ligue des Champions.

"Super Mario" sera encore un Aiglons la saison prochaine, son agent Mino Raiola est venu spécialement à Nice pour négocier la prolongation de contrat du joueur qui va porter sur un nouveau bail de deux saisons et un salaire mensuel de 450 000 euros. Après une bonne année avec Nice, auteur de 17 buts en 28 matchs toutes compétitions confondues, le joueur veut enfin enchaîner deux saisons à un haut niveau dans sa carrière. Pendant quelques semaines, son nom était évoqué à Dortmund, Marseille ou même Las Palmas mais Nice reste son premier choix.

Pendant la conférence de presse de reprise, Lucien Favre le technicien de l'OGC Nice avait seulement répondu à une question sur ce dossier : "on travaille sur plusieurs choses en accord avec les dirigeants, on discute, il y a des possibilités," avant d'affirmer : "on discute pour Balotelli". Alors que le contrat de Mario Balotelli s'arrête le 30 juin, Lucien Favre avait expliqué qu'il y avait des discussions pour prolonger l'aventure de l'attaquant italien avec les Aiglons.

Le joueur veut essayer d'enchaîner une deuxième saison pour montrer au sélectionneur italien qu'il est capable d'intégrer la sélection dans l'optique de la Coupe du monde 2018 en Russie. Sa prolongation à Nice est aussi un message fort du club de la Côte d'Azur, il montre qu'il est capable de garder des grands joueurs. Un renfort important avant de débiter le 3e tour préliminaire de la Ligue des Champions.

COUPE DES CONFEDERATIONS DE LA FIFA

Trois matches et puis s'en vont

En Russie, les Lions du Cameroun n'ont pas su reproduire leur beau parcours de 2003 jusqu'en finale. Avec deux défaites et un match nul, les Lions indomptables ont signé un retour timide sur la scène internationale après leur fiasco à la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014. Mais en quittant Sochi, ils emporteront tout de même quelques biens précieux dans leurs valises, dont nous faisons ici l'inventaire.

Entrois rencontres, la "génération Broos" s'est mesurée à trois footballeurs différents dans le cadre d'une grande compétition internationale. Le Chili et son intelligence tactique, l'Australie et sa combativité, et la technique et le jeu de possession de l'Allemagne.

"On a montré qu'on avait de la qualité, mais on a vu qu'il nous fallait encore du travail pour aller titiller ces grands noms du football", glisse Benjamin Moukandjo

à FIFA.com.

"J'ai toujours dit que le Cameroun avait une des meilleures équipes d'Afrique mais qu'il y avait encore un écart de niveau important avec les équipes modernes comme l'Allemagne", ajoute Broos. "Le Cameroun n'a plus de joueurs qui jouent dans les grands clubs. Il faut absolument améliorer les infrastructures et la formation", poursuit le sélectionneur.

Les qualifications africaines pour

la Coupe du Monde reprennent dans quelques semaines, et pas en douceur avec la double confrontation avec le Nigeria le 28 août et le 2 septembre, et un choc contre l'Algérie un mois plus tard.

"On a une équipe jeune qui découvrirait la compétition internationale. On sait à présent mieux nous situer pour revenir plus forts l'année prochaine pour la Coupe du Monde avec beaucoup plus d'arguments", promet Moukandjo.

OMNISPORTS

Le Sénégal sera représenté par Aminata Gabriella Fall

La skieuse Sénégalaise Aminata Gabriella Fall, 33 ans, est engagée dans les qualifications aux Jeux Olympiques d'hiver prévus en 2018. Sa participation, celle d'une skieuse de surcroît, serait alors une grande première pour le pays.

Aminata Gabriella Fall est née en Italie le 5 janvier 1979 d'un père Sénégalais de Diourbel et d'une mère italienne. Sa spécialité en ski alpin est le slalom géant. La jeune athlète s'entraîne quotidiennement à Madonna di Campiglio en Italie. "Représenter le Sénégal dans un sport, qui fait partie de la culture italienne, dans laquelle j'ai grandi, me



permet de montrer que la différence est une force. C'est aussi donner accès à de nouvelles opportunités. Je suis une personne très engagée." affirme-t-elle.

CNO du Maroc : Fayçal

Laïraïchi, nouveau président

Le président de la Fédération Royale Marocaine de Tennis, Fayçal Laïraïchi a été élu président du Comité National Olympique du Maroc (CNOM) au cours d'une session de l'Assemblée Générale de cette institution tenue le 14 juin 2017 à Rabat. Seul candidat en lice, il a été élu pour un mandat de quatre ans avec un total de 27 voix sur les 31 exprimées.

Fayçal Laïraïchi succède à ce poste à Hosni Benslimane en poste depuis 1993. Outre Fayçal Laïraïchi, d'autres membres ont été élus conformément aux statuts du CNOM à savoir trois vice-présidents (Kamal

Lahlou, Abdou Salam Ahizoune, Fouzi Lekjaa), un secrétaire général (El Marmoun Belaabas Alaoui), un secrétaire général adjoint (Driss Hassa), un trésorier (Omar Bilali) et un trésorier adjoint (Mohamed Mouktabil). La liste comprend également cinq assesseurs: Abdeljaouad Belhaj, Abdelatif Idmahama, Tahar Boujouala, Mohamed Belmahi et Youssef Fatih.

Au cours de cette session ordinaire de l'Assemblée Générale du CNOM, les rapports moral et financier 2015-2016 ont également été approuvés par les membres de cette organisation.

A la demande de l'UEMOA, face à la recrudescence des accidents

L'Autorité opte pour le schéma de gestion de la sécurité routière

* 2 559 accidents ont fait 315 morts au premier semestre 2017 au Togo.

«Le bilan annuel des statistiques en matière de circulation au Togo est en constante augmentation en dépit de l'amélioration nette de l'état des infrastructures routières. Ces accidents, parfois dramatiques, emportent des vies humaines, font des blessés, laissent des handicapés à vie, incluant ainsi des conséquences socio-écono-

miques désastreuses. Suivant le document portant «cadre réglementaire de la sécurité routière dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) publié le 25 septembre 2009», les coûts socio-économiques des accidents dans les Etats membres représentent 1% du Produit national brut (PNB)». C'est

ce qu'ont soutenu les ministres Damehame Yark de la Sécurité et de la protection civile et Ninsao Gnofam des Infrastructures et des transports, jeudi dernier en conseil des ministres en introduction au décret qui institue désormais un schéma de gestion de la sécurité routière au Togo.

En rappel, rien qu'en six (6) mois,

à la date du 11 juin 2017, les services de police et de gendarmerie ont enregistré sur les routes togolaises 2 559 cas d'accidents, soit une moyenne de 465 accidents par mois. Ils se sont soldés par 315 morts (une moyenne de 57 morts par mois) et 5 245 blessés, qui fait une moyenne de 954 blessés par mois. Le pic a été franchi en avril

avec 1 332 blessés, en seulement 452 accidents ayant occasionné 69 morts. Tandis qu'en nombre d'accidents, mars en a dénombré 808, avec à l'actif 101 morts (le plus élevé) et 1 181 blessés.

Face à cette situation, d'après les deux ministres, il urge de prendre des afin d'améliorer la sécurité routière. C'est dans ce cadre, expliquent les deux ministres, que l'Uemoa a adopté la directive n° 12/2009/CMUEMOA du 25 septembre 2009 portant institution d'un schéma harmonisé de gestion de la sécurité routière dans les Etats membres. L'objectif visé par cette

directive est de mettre en place des instruments harmonisés de régulation de la sécurité routière dans l'espace UEMOA. Il est donc recommandé à chacun des huit Etats membres – à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo – de la transposer dans son ordonnance juridique en vue d'assurer une application effectivement harmonieuse.

Suivant le décret pris jeudi dernier en conseil des ministres, le schéma de gestion de la sécurité routière est composé : de la politique nationale de la sécurité routière ; du conseil national de la sécurité routière ; et de l'office national de la sécurité routière. Le schéma de gestion de la sécurité routière est mis en place selon un processus participatif impliquant toutes les parties prenantes des domaines. Il est

notamment en milieu scolaire et universitaire ; la construction et le développement des infrastructures routières ; l'aménagement du territoire et l'urbanisme ; la construction, le contrôle, la mise aux normes et l'entretien du véhicule automobile ; les transports routiers ; la santé, le secours et la prise en charge des victimes d'accidents de la route ; l'information et la communication ; la coopération internationale ; les contrôles routiers ; l'assurance automobile ; la justice ; et les finances.

Le schéma de gestion de la sécurité routière fait l'objet d'une évaluation de sa mise en œuvre et de l'impact social tous les trois (3) ans sur la base d'indicateurs définis par la Commission de l'Uemoa et, le cas échéant, sur la base d'indicateurs internationalement reconnus en matière de sécurité routière. La mission d'évaluation est confiée à une commission créée par arrêté conjoint du ministre en charge des transports et du ministre chargé de la sécurité. Le rapport d'évaluation établi à cet effet est transmis par le ministre des transports à la Commission de l'Uemoa, précise le décret.

Reste aux deux ministres cités tantôt, chacun en ce qui le concerne, de prendre en charge l'exécution du décret instituant le schéma de gestion de la sécurité routière au Togo.

D'après l'Agence nationale de gestion de l'environnement

Environ 15.000 hectares de superficies forestières dégradés par an au Togo

C'est un secret de polichinelle au Togo, les formations végétales notamment les ressources forestières se fragilisent davantage sous l'influence des feux de brousse, de l'agriculture itinérante et la collecte de bois énergie. Environ 15.000 hectares par an de superficies forestières sont dégradés au Togo, selon l'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE). Les ressources savaniques sont également menacées par la désertification, posant le problème de déficit en fourrages pour l'alimentation du bétail à long terme. Les sols perdent leur fertilité progressivement sous l'effet de l'érosion hydrique et de l'érosion éolienne, dues aux activités humaines qui fragilisent et mettent à nu les sols.

Au Togo, les zones non dégradées représentent 14,8% du terri-

toire national, les zones à faible dégradation 62,7%, les zones de moyenne dégradation 20,9% et les zones de forte dégradation 1,6% selon des statistiques de 1996. La plupart des terres fortement dégradées se trouvent dans les régions à forte densité de population (parfois plus de 300 habitants par km² contre une moyenne nationale de 74 habitants par km²). La dégradation est un phénomène continu et risque de déboucher sur un état de dégradation irréversible caractéristique de la désertification.

Le service « feux de brousse » fournit des indications sur les risques de feux, la surveillance des feux actifs et les évaluations des zones brûlées pour une meilleure prise de décision dans le domaine de la gestion de l'environnement. L'une des actions que l'ANGE

mène sur le terrain est le suivi des feux de végétation qui a permis d'élaborer les cartes des zones brûlées, assorties de statistiques pour l'année 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014. La réalisation de la cartographie des zones brûlées ainsi que les statistiques sur les feux de végétation au Togo rendent plus efficaces les actions de prise de décision en matière de gestion des feux de végétation au Togo et le suivi par l'ANGE en vue d'améliorer son système d'information environnemental conformément aux recommandations de son plan stratégique 2015-2019. Ceci permet l'élaboration des profils environnementaux ou rapports annuels sur l'état de l'environnement pour informer, éduquer mais aussi sensibiliser la population à la base sur la situation environnementale

du pays face aux grands défis des changements climatiques.

En 2013, les surfaces brûlées étaient très importantes dans la région Maritime et au sud de la région des Plateaux. Au nord du pays, notamment au sud de la région des Savanes, dans la région de la Kara et à l'ouest de la région Centrale, les surfaces brûlées restent importantes mais concentrées par endroits. Courant 2014, ces surfaces brûlées ont diminué par rapport à ce qui avait été observé l'année précédente à la même période. Si au sud, ces surfaces brûlées restent faibles, elles sont par contre concentrées au nord du pays, notamment au sud de la région des Savanes, dans la région de la Kara et à l'ouest de la région Centrale.



LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE



Tranche Commune Entente 2017

grattez ici et gagnez jusqu'à 500.000 FCFA

NUL SI DÉCOUVERT

0-00000-000

Nouveau Concept

TRANCHE COMMUNE ENTENTE 2017

Avec **200 f cfa**

- ✓ Gagne jusqu'à **500.000 FCFA** au grattage.
- ✓ Découvre trois fois le symbole "Avion" et remporte un séjour au Bénin, pour participer au Tirage Régional et gagner automatiquement de **1.000.000 FCFA à 10.000.000 FCFA**
- ✓ Tickets non gagnants au grattage à conserver pour le tirage des lots intermédiaires allant de **5.000 FCFA à 100.000 FCFA**.

Avec **LONATO**, jouez petit et gagnez Gros

Pour de bonnes pratiques agropastorales au Togo

Des réflexions menées sur un document technique à Lomé

Etonam Sossou

Pour donner un coup de fouet à son agriculture et augmenter le niveau de vie des populations, le Togo a adopté l'engagement de Maputo en 2003, qui invite les pays africains à consacrer au moins 10% du budget national au développement du secteur agricole. Il a également opté pour la politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest (Ecovap), institué le forum national du paysan, dont la 9^{ème} édition a été tenue cette année à Kara et s'apprete à adopter une nouvelle politique agricole et nouveau code foncier. Aussi, a-t-il

pour pallier aux conséquences des changements climatiques, signé la convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques, et l'a ratifié en 1995. Il fait partie des Etats signataires de l'Accord de Paris sur le climat en 2015. Mais toutes ces mesures n'intègrent pas suffisamment la dimension genre pour prendre par exemple en compte la vulnérabilité des femmes au regard de la pénibilité du travail agricole et des effets dévastateurs des changements climatiques. Pour accompagner le gouvernement à avoir un document technique qui pré-



Photo de famille des participants

voit des dispositions auxquelles les femmes pourraient facilement s'ac-

commoder afin de faire de l'agriculture un puissant levier pour l'at-

teinte des objectifs de développement durable, Terre des Hommes a organisé, le 22 juin, à Lomé, un atelier national de validation du Manuel sur les bonnes pratiques agricoles, pastorales et de pêches. Ce manuel qui sera mis à la disposition du gouvernement, en tant qu'instrument de plaidoyer, sera utilisé par les acteurs ruraux dans la perspective de la lutte contre les changements climatiques au Togo. «Les participants vont réfléchir sur un document technique qu'on va mettre à la disposition de l'Etat. Nous voulons qu'à la fin de cet atelier, les acteurs concernés,

puissent faire des amendements à la fois de formes et de fond pour enrichir ce document qui est une base de réflexion », a précisé Afoutou Pémy, Coordonnateur du projet. Le manuel suggère qu'il est possible de réduire les émissions à effet de serre liées à la production alimentaire. Ceci, par une meilleure intégration de techniques innovantes dans les méthodes de production, par exemple le piégeage du méthane dégagé par le fumier, le recours aux engrais verts et une production plus efficace de viande et de produits laitiers. Le manuel sera un document qui prend en compte les réalités du changement climatique dans le cadre de la promotion de bonnes pratiques agricoles, d'élevage et de la pêche, au profit des acteurs ruraux en général et des femmes en particulier.

Les « Amis de la Terre Togo » est une ONG qui œuvre pour la protection de l'environnement et la promotion de développement durable. Elle est soutenue pour ce projet par Both Ends Netherlands.

Promotion des droits des migrants au Togo

RAOTEDH et OIF passent à l'action

La plupart des immigrants vivant au Togo sont en situation irrégulière. Selon les données de la Direction Générale de la Documentation nationale, 241.212 étrangers sont recensés au Togo. Parmi eux seuls 1.442 sont en situation régulière. D'autres encore sont des apatrides ou à risque d'apatridie. Contre ce phénomène, le Réseau des Associations et Ongs Togolaises pour l'Education aux Droits de l'Homme (RAOTEDH) en collaboration avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) vient de démarrer, le projet : «Promotion des droits des Migrants et Réduction des cas d'apatridie au Togo». L'objectif général du projet est de contribuer à la protection des migrants en situation irrégulière par la promotion de leurs droits et la réduction des cas de migrants au Togo. «La plupart des immigrants sont en situation irrégulière et d'apatridie. Ils ont un accès limité aux droits et surtout ils manquent d'informations sur les procédures de régularisation de leur statut et leurs droits fondamentaux garantis par les textes internationaux», a affirmé Dogbè Yao, président du RAOTEDH. Pendant six, durée de mise en œuvre du projet, il s'agira de renforcer les capacités 20 journalistes et 10 membres du RAOTEDH aux



droits des migrants (activité réalisée les 21, 22 et 23 juin), de sensibiliser au minimum 2.700 immigrants en situation irrégulière, sur leurs droits par le biais de campagnes de communication et d'éducation. En effet, les immigrants en situation irrégulière travaillent pour la plupart dans le secteur informel et en particulier dans celui du commerce. Ces immigrants sont des fois victimes de la traite des êtres humains selon un

rapport de l'Unesco. Et la plupart de ces victimes sont des enfants des pays de la Cedeao contraints à la servitude domestique. Le présent projet sera aussi chargé d'assurer la protection des immigrants contre la traite des êtres humains, les violences et toute forme d'abus à l'égard

des adultes comme des enfants. Le Togo accueille des migrants provenant des pays tels que le Bénin, le Ghana, le Nigéria, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, la France, l'Allemagne, les Etats Unis, le Liban, la Chine...

des adultes comme des enfants.

Le Togo accueille des migrants provenant des pays tels que le Bénin, le Ghana, le Nigéria, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, la France, l'Allemagne, les Etats Unis, le Liban, la Chine...

Afrique subsaharienne/Les morsures de serpent

Entre 25 et 35.000 décès par an

L'Organisation Mondiale de la Santé estime qu'entre 25 et 35.000 personnes meurent chaque année de morsures de serpent en Afrique subsaharienne. Les morsures de serpent se retrouvent donc au premier niveau de la liste des maladies tropicales négligées. Très attendue par les acteurs de terrain, cette décision va permettre d'améliorer le traitement des envenimations en favorisant l'accès aux anti venins et leur emploi dans les centres de santé même les plus reculés d'Afrique subsaharienne. Il faut prendre conscience de l'ampleur du problème: plus d'un million de morsures de serpent surviennent chaque année en Afrique subsaharienne et l'on estime que les envenimations entraîneraient annuellement 25.000 à 30.000 décès et autant d'invalidités permanentes.

Il s'agit maintenant d'améliorer le recueil de données épidémiologiques, de former le per-

sonnel de santé à la prise en charge des morsures de serpent, de définir les caractéristiques des anti venins appropriés pour l'Afrique et d'identifier des sources de financements des anti venins. Pour cette région, un anti venin doit être efficace contre tous les serpents régionaux, très bien toléré pour être utilisé dans les centres de santé isolés, stable dans les conditions climatiques tropicales et accessible partout où il est nécessaire.

Une pierre noire contre les venins

Nul besoin, donc, pour les populations concernées, d'avoir encore recours à des expédients d'efficacité discutable. Les expérimentations sur la Pierre Noire, morceau d'os brûlé en milieu réducteur (comme le charbon de bois dont il partage les propriétés absorbantes), ont montré qu'elle ne neutralisait pas le venin. À l'instar des dispositifs mécaniques as-

pirants, la Pierre Noire ne récupère qu'un millième du venin injecté par le serpent ! La diffusion extrêmement rapide du poison et la forte compétition avec les liquides présents au niveau de la morsure (sang, sueur, etc.) expliquent la quantité négligeable de venin extrait de la morsure. L'illusion de l'efficacité de ces procédés vient de ce que plus du tiers des morsures de serpents n'est pas suivi d'envenimation.

Pourtant -et c'est là tout le problème- les anti venins, quelle que soit leur qualité, se vendent mal... Pour comprendre cette situation, il faut prendre en compte plusieurs facteurs: la perception des morsures de serpents par la population; les réticences du personnel de santé à l'utilisation des anti venins; des modèles économiques inadaptés et une certaine indifférence des autorités politiques et sanitaires devant le problème.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 442 DE LOTO KADOO DU 09 Juin 2017

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège à Lomé, au tirage N° 443 de LOTO KADOO.

Le vendredi précédent, seule la ville de LOME a recensé des gagnants de gros lots.

Ainsi, dans la capitale, il a été enregistré deux lots de 1.250.000F CFA, un gros lot de 2.000.000F CFA et un super gros lot de 6.000.000F CFA remportés auprès des opérateurs 60200, 50339, 50223 et 60501.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Achète à 200F CFA ton ticket de la TCE 2017, gratte et si tu découvres trois fois un ticket tu gagnes un ticket gratuit! Si tu découvres trois fois un montant, tu gagnes immédiatement ce montant. Tu peux gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Cette année, gagne un voyage par avion et un séjour au Bénin en découvrant trois fois le symbole avion sur ton ticket.

Au Bénin, deviens automatiquement millionnaire en tirant toi-même, ton gain parmi les lots allant de 1.000.000F CFA mis en jeu pour le grand tirage régional.

En plus, conserve tes tickets non gagnants au grattage, pour participer au tirage de lots intermédiaires où plusieurs milliers de lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA, leur sont réservés!

Avec la TCE 2017, toutes les chances sont de ton côté !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°444 de LOTO KADOO du 23 Juin 2017

Numéro de base

Numéros bonus

80 31 18 53 66 55 62

LOTO DIAMANT

Résultats du tirage N°854 de LOTO DIAMANT du 26 Juin 2017

Numéro de base

05 90 69 57 70

BIG PROMO SMARTPHONES chez TOGOCEL



HUAWEI G POWER

CAMÉRA 5MP AVANT/
13MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+

ÉCRAN 5 pouces (12.7cm)



INFINIX HOT4

CAMÉRA 5MP AVANT/
8MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.5" HD avec 12 LED
rétro-éclairage ultra-lumineux



NUOVA HERO S

CAMÉRA 2MP AVANT/
5MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.0 pouces

MÉMOIRE RAM
2GO

EXTENSION MÉMOIRE
JUSQU'À
128GO

MÉMOIRE INTERNE
16GB

**HUAWEI
G POWER**

72.000F

MÉMOIRE RAM
1GO

EXTENSION MÉMOIRE
JUSQU'À
32GO

MÉMOIRE INTERNE
16GB

**INFINIX
HOT4**

51.000F

MÉMOIRE RAM
512MB

EXTENSION MÉMOIRE
JUSQU'À
16GO

MÉMOIRE INTERNE
8GB

**NUOVA
HERO S**

31.000F

Disponible
dans toutes
nos agences
et boutiques



LE LEADER

service client : 888 | www.facebook.com/Togocel | www.twitter.com/togocel | www.togocel.tg | certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015